

Commune de Beloeil

Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

- Année 2019 -

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION – PCDR 2019 - 2029

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	12	Aménager la drève Ninove et la place Paul Pastur à Quevaucamps			Drève : abattage des arbres morts , plantations « un arbre pour la Wapi »

2. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	1	Adopter un schéma de développement communal	80.000 €	Wallonie DAU 60%	
1	2	Créer des logements intergénérationnels	649.528 €	Wallonie DR 80% + 50%	
2	3	Créer des logements pour jeunes couples		Wallonie DR 80% + 50%	
2	4	Aménager un pôle administratif central			
1	5	Mettre en place un diagnostic sanitaire et énergétique des bâtiments publics		Wallonie SPW Energie	
1	6	Développer les outils de communication			
1	7	Optimiser la desserte TEC			
1	8	Décentraliser les activités de la maison de quartier			
1	9	Renforcer l'e-administration			
1	10	Aménager les carrefours dangereux		SPW DGO1	
2	12	Aménager la drève Ninove et la place Pastur à Quevaucamps		Wallonie 60% + 50%	
2	13	Opération « Piedsentes »		Wallonie 60% + 50%	
3	14	Activer un cercle de commerçants			
2	15	Créer un atelier rural		Wallonie 80% + 50%	
1	16	Mettre en place une cantine durable		Wallonie DR	
1	17	Valoriser les produits locaux			
2	18	Reconvertir la halle aux marchandises en maison rurale		Wallonie 80% + 50%	

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	19	Opération « chapelles »		Wallonie AWAP (PPPW)	
1	20	Valoriser la carrière « Bleu »			
2	21	Valoriser la carrière des « Roches rouges »			
2	22	Créer des vitrines thématiques de la mémoire		Wallonie DR 80% + 50%	
2	23	Adopter un plan communal de développement de la nature			
2	24	Créer un verger conservatoire		Wallonie DR 80% + 50%	
1	25	Aménager une maison de village aux Ecacheries		Wallonie DR 80% + 50%	
2	26	Aménager une maison rurale à Ellignies-Sainte-Anne		Wallonie DR 80% + 50%	
2	27	Créer un potager partagé		Wallonie DR 80% + 50%	
2	28	Créer un réseau d'ambassadeurs de quartier			
1	29	Opération « cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne		Wallonie DR 60% + 50%	
3	30	Opération « cœur de village » à Quevaucamps		Wallonie DR 60% + 50%	
2	31	Opération « cœur de village » à Stambruges		Wallonie DR 60% + 50%	
3	32	Opération « cœur de village » à Grandglise		Wallonie DR 60% + 50%	
1	33	Adopter un plan de végétalisation participative			
1	34	Opération « points jeunes »		Wallonie Pouvoirs locaux Infrasports 75%	
3	35	Aménager le site « Jadot » à Beloeil			
2	36	Réaliser un masterplan de valorisation écologique et récréative de la forêt indivise			
3	37	Aménager la maison éclusière des Ecacheries et ses abords			

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2002 Visa : 02/45979	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008¹	Aménagement de la place de Basècles et de ses abords.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	800.000 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				12/11/2014
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				22/02/2017
Approbation de l'avant-projet par la R.W				05/07/2017:
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100%				1.000.000 €
Montant du subside développement rural				800.000 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2007 Visa : 07/48241	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²	Aménagement des liaisons paysagères, phase 2C : rénovation des 7 arcades restantes à des fins touristiques.	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	248.000,00 €
		Etats d'avancement physique du projet :	Date :	
		Désignation de l'auteur de projet :	28/04/2008	
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	22/06/2009	
		Approbation de l'avant-projet par la R.W	03/09/2009	
		Approbation du projet par l'A.C.	29/10/2009	
		Approbation du projet par le Ministre	23/03/2010	
		Adjudication :	25/10/2010	
		Décision d'attribution du marché	24/05/2017	
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	10/10/2017	
		Début des travaux	13/12/2017	
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		Etat d'avancement financier du projet :	Montant :	
		Montant conventionné à 100%	310.000,00 €	
		Montant du subside développement rural	248.000,00 €	
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2002 Visa : 02/60491-FEOGA 02/47360-RW	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ³	Valorisation de l'espace d'accueil du centre de Beloeil et de ses abords (projet n°5.1.2).	Objectif 5 : Renforcer l'image « commune verte » de l'entité.	569.946,6 € (FEOGA: 316.647 €/ Développement Rural: 253.317 €).	18/05/2009

Etat du patrimoine :	
Le bien est-il toujours propriété communale ?	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous	
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente	
Montant de la vente	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	
Le bien est-il loué ?	
Si le patrimoine est loué⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalemennt, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.	
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)	
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien⁵

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Aucune activité n'a été menée dans le bien en raison d'un problème de stabilité de l'édifice.
Impact des activités sur emploi	

⁵ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2019	21/08/2019	20/02/2019 : renouvellement des représentants communaux 22/05/2019 : approbation de la nouvelle CLDR par le Conseil communal	
Date des réunions durant l'année écoulée	10/07/2019	Nombre de présents : 32	
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	La rencontre de la CLDR était consacrée à la présentation des membres, le rappel de leurs rôles et missions, au contenu du PCDR et son actualité et, enfin, à l'approbation du ROI.		
Propositions de projets à entreprendre : Cfr CLDR du 25/03/2020			

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an 2020	1				
	1	Aménager une maison de village aux Ecacheries (fiche 25)			
Année rapport annuel + 2 ans 2021	1	Opération « cœur de village » à Ellignies-Sainte-Anne			
Année rapport annuel + 3 ans 2022		?			



Opération de Développement Rural de Beloeil

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Réunion du 10/07/2019

Approbation de l'avant-projet de PCDR

I. Présences CLDR

PRÉSENTS

ANDRE Marcel, DRAMAIS Carine, RAVEZ Lucette, MALFAIT Valentin, DUCORON Félicien, GUIEUX Cécile, DUBOIS René, FLAMME Janine, ALKASSOUM DIALLO Aïcha, VAN MOER Linda, DELBECQ Caroline, QUITTELIER Paul, SILVESTRE-TILMANT Virginie, COLIN Paulette, COUPLET Pascale, NEIRYNCK Lucien, VERPOORT Marcel, PICRON Monique, DUWELZ Jean-Claude, LELEUX Ludy, MUSEUR Laurence, BETTE Godefroy, DESSART Isabelle, DUCASTEL Justine, HANNEUSE Eric, QUINTIN Fernand, DELEHOUZEE Véronique, POLLART Philippe, DELGUELDRE Séverine, DURIEUX Christophe, COTILLE Danielle, DURIEUX Jérôme.

Monsieur EVRARD Eric et Madame VANDEWALLE Hélène – FRW – Agents de développement.

EXCUSÉS

DUBOIS Michel, GOMEZ MAINI David, AMORISON Lise, MARLOT Bastien, MANFROY Bernadette, LABIE Dominique, DELPLANQUE Sabine,

II. Ordre du jour

Marcel André souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la CLDR et présente l'ordre du jour :

- Présentation des membres
- Rôles et missions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
- Actualités
- Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
- Divers

III. Introduction de la réunion par M. ANDRE, Echevin du Développement Rural

Le Président remercie chaleureusement les membres et rappelle les étapes qui ont conduit au renouvellement de la CLDR. Il précise que le PCDR a été construit avec l'ancienne CLDR et relève que nombreux sont les membres qui ont réitéré leur participation au côté de nouveaux venus.

Il invite les membres à se présenter. Les motivations exprimées relèvent de l'environnement, de la ruralité, de l'agriculture, des patrimoines naturels, bâtis, mémoriels, de la mobilité douce, du tourisme, de la cohésion sociale, de l'amélioration du cadre de vie, de l'embellissement de l'entité, de la création

de lieux de convivialité, de l'action participative et citoyenne, de la vie associative, de l'implication villageoise, ...

IV. Rôles et missions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Hélène Vandewalle, sur base d'un montage Power point, présente les rôles et mission de la CLDR. Elle insiste sur l'importance de celle-ci : relai entre les citoyens et le pouvoir communal. Elle relève la bonne représentativité des villages et la diversité des intérêts, ceux-ci cadrant parfaitement avec la philosophie du Développement Rural

V. Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Eric Evrard détaille les intentions des fiches projets du PCDR. Il rappelle que le PCDR est un document approuvé par le Conseil communal et le Gouvernement wallon pour une durée de 10 ans. Les projets y sont actuellement classés en 3 groupes (lot 1 : les projets à activer dans les 3 premières années ; lot 2 : les projets à activer entre la 4^e et la 6^e année ; lot 3 : les projets à activer dans les dernières années de validité de PCDR). La programmation des projets est à rediscuter chaque année au moment du rapport annuel et peut être modifiée selon les opportunités qui se présentent.

Certains membres souhaitent consulter le PCDR. Cela peut se faire auprès de l'administration communale ou pourrait être envisagé via le site internet communal.

N.D.L.R. : le PCDR est consultable au Service Travaux pendant les heures d'ouverture (Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h ; Mercredi : de 13h à 15h30) ou est téléchargeable sur le site internet communal sur la page suivante (liens 1 à 5) :

<https://beloeil.be/vie-administrative/cadre-de-vie/programme-communal-de-developpement-rural.html>

La question est posée des premiers projets qui seront activés. Marcel André les énumère :

1. Créer des logements intergénérationnels à Grandglise
2. Aménager une maison de village aux Ecacheries
3. Aménager le cœur de village d'Ellignies-Sainte-Anne

Eric Evrard insiste sur le fait que la subvention pour le premier projet n'est pas encore obtenue ; la commune doit seulement la négocier avec l'administration du Service Public de Wallonie. Il signale que d'autres communes de la Wallonie picarde négocient ou ont déjà négocié des subventions pour 2019 et que le budget global pour l'ensemble de Wallonie est limité.

Hélène Vandewalle rappelle que parallèlement aux projets instruits en convention, la CLDR peut proposer la tenue de groupes de travail pour activer certaines fiches peu, voire pas, coûteuses.

Concernant le projet n°2 et la rumeur de démolition des classes en bord de route, Eric Evrard confirme que c'est une option de la fiche projet ayant pour but de cerner le coût de celle-ci et le montant du subventionnement. Il rassure la CLDR sur le fait que ce choix n'est pas arrêté : l'auteur de projet chargé de cet aménagement devra en cerner le programme et donc consulter en amont les utilisateurs potentiels ainsi que les membres de la CLDR qui remettront ensuite un avis sur l'avant-projet. Si la

suite diverge des attentes de celles-ci, Eric Evrard précise que les comptes rendus sont transmis à l'administration du Développement Rural qui est vigilante au respect des processus consultatifs.

VI. Actualités de l'opération de développement rural

1. Aménagement de la dernière liaison paysagère du cœur de Beloeil

Eric Evrard signale que l'aménagement de la dernière liaison paysagère (projet du premier PCDR reliant la Grange vers la rue de la Hunnelle) est en cours. Il situe ce projet dans le contexte global et les réalisations y liées : aménagements de liaisons paysagères vers les rues du Château et d'Ath ainsi que de la Grange aux Arcades.

2. Aménagement de la Drève Ninove

Eric Evrard précise que l'aménagement de la Drève Ninove est un projet du nouveau PCDR activé au départ d'une volonté citoyenne. Il en rappelle les rétroactes : dans le cadre du projet Interreg « Citoyens en action », un groupe de riverains, inquiets de l'abattage programmé des épicéas, a souhaité être informé et associé aux futures interventions communales.

Une rencontre entre les riverains, la commune et les opérateurs externes (PNPE, GAL PE, FRW, ...) s'est tenue sur place pour instaurer un climat de dialogue et échanger sur les éléments techniques. En effet, suite au rapport du DNF spécifiant que plus de 95% des résineux présentaient un état sanitaire préoccupant, les épicéas étaient considérés comme une source de danger potentiel pour les usagers de la drève et l'abattage était inéluctable.

Jérôme Durieux, architecte paysagiste, natif de Quevaucamps et membre du groupe de riverains, a proposé un réaménagement écologique de la drève. Le projet a été validé par la commune et deux premières actions citoyennes (appuyées par la commune et les opérateurs externes) ont déjà eu lieu : la plantation d'une haie basse indigène et le semis d'une pelouse fleurie.

Sur base d'un plan, Jérôme Durieux présente le projet. Les interventions visent plusieurs objectifs : renforcer la mobilité douce et accroître la biodiversité floristique et donc faunistique. Concrètement, la première étape sera l'abattage des épicéas morts pour rétablir la sécurité de l'axe. La seconde sera d'en faire un élément de liaison écologique pour différentes espèces en permettant la régénération naturelle. En parallèle de l'abattage des résineux, des zones seront clôturées : le PH étant acide, les plantes indésirables devront être gérées par la commune et le PNPE pendant quelques années (fauche et exportation) jusqu'à ce que le sol se rééquilibre. Des arbres morts sur pied (chandelles écologiques) y seront conservées en raison de leur intérêt pour différentes espèces (insectes, oiseaux, chauves-souris). L'intervention aura aussi une vocation paysagère par la création de clairières et de points d'appels visuels via des arbres à grande ramure. Elle aura enfin pour vocation de créer une articulation avec la Place P. Pastur par l'aménagement de la pelouse de l'arbre du nouveau-né et l'installation d'un jardin de plantes tinctoriales à côté du musée de la bonneterie.

Un participant émet des réserves quant à l'utilité du projet, la drève étant, selon lui, peu utilisée. Plusieurs membres rétorquent que ces interventions auront une série d'impacts positifs notamment sur le plan de la conservation de la nature, de la lutte contre le réchauffement climatique (plantation d'arbres), de la mobilité douce ainsi que de la création de lien social.

Un autre membre craint que le prix ne soit prohibitif. Jérôme Durieux précise que le poste le plus couteux sera la pose des clôtures. Pour le reste, les semences et les plants sont fournis par le PNPE et les travaux de gestions assumés par la main d'œuvre communale. S'agissant d'un mode de gestion doux, l'ampleur et la fréquence des interventions communales seront nettement moindres que sur un espace vert classique, ce qui économisera des heures de main d'œuvre au profit d'autres interventions dans l'entité.

VII. Approbation du règlement d'ordre intérieur.

Article 14 : concernant le choix de transmission des documents inhérents à la CLDR, le choix est laissé ; les membres seront invités à se prononcer sur leur préférence (courrier postal ou courriel électronique) lors de la prochaine CLDR.

Article 19 : les pointillés sont supprimés et remplacés par « toutes manifestations et organisations rencontrant l'objectif de la CLDR ».

Moyennant cette modification le règlement d'ordre intérieur est approuvé.

VIII. Divers

Aucun point n'est abordé. Une photo de groupe de la CLDR est prise et le verre de l'amitié est offert au terme de la réunion.



Le secrétariat,

Le Président,

Éric Evrard,
Hélène Vandewalle,
Fondation Rurale de Wallonie

Monsieur Marcel André,
Echevin du Développement rural